

DEC213967DAJ

Décision portant délégation de signature ponctuelle à Mme Christine Brunel, déléguée régionale pour la circonscription Normandie (DR19)

LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL,

Vu le code général de la propriété des personnes publiques, notamment son article L. 2112-1 ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la délibération du conseil d'administration du 4 février 2010 modifiée relative à la délégation de pouvoir consentie au Président du CNRS ;

Vu la décision DEC181978DAJ du 19 juillet 2018 portant fin de fonctions et nomination de Mme Christine Brunel aux fonctions de déléguée régionale pour la circonscription Normandie ;

Vu le projet de convention de cession d'un spectromètre de masse « FTICR Bruker Solarix 2XR » équipé d'un aimant supraconducteur de 12 Teslas, installé dans l'unité mixte de recherche COBRA (Chimie Organique, Bio-organique : Réactivité et Analyse),

DECIDE :

Article 1^{er}. – Délégation est donnée à Mme Christine Brunel, déléguée régionale pour la circonscription Normandie, à l'effet de signer, au nom du président-directeur général du CNRS, tout acte nécessaire à la cession d'un spectromètre de masse « FTICR Bruker Solarix 2XR » équipé d'un aimant supraconducteur de 12 Teslas, installé dans l'unité mixte de recherche COBRA, pour un montant de 390 000 euros hors taxes.

Article 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 17 décembre 2021

Le président-directeur général

Antoine Petit

